

**CALENDRIER du 20 au 28 Décembre 2014**

**N° 927**

<b>Samedi 20 Décembre</b>	<b>Saint Dominique de Silos</b>	<b>Mercredi 24 Décembre</b>	<b>Sainte Adèle et Saint Charbel</b>
10 h 45	Messe à Beau Soleil	<b>10 h 30</b>	<b>Adoration et confessions jusqu'à 12 h 30</b> à l'église de VALRÉAS avec le Père Pawel
17 h 45	<b>Messe à l'église de GRILLON</b>	10 h 30	Messe aux Capucins
19 h 00	<b>Messe à l'église de VALRÉAS</b> à l'intention de Catherine MOLINEAU épouse BERTAUD (2 <sup>ème</sup> anniversaire de son décès), et des défunts des familles BLANC-HUGUES, VERGNE-VEYRIER et BARTHE et ses ancêtres	<b>19 h 00</b>	<b>Veillée à l'église de VISAN</b> animée par les enfants de la catéchèse <b>suivie de la messe de la Nuit de Noël</b> à l'intention des défunts des familles ARNAUD-TARRIOTE
<b>Dimanche 21 Décembre</b>	<b>4<sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent</b>	<b>19 h 00</b>	<b>Veillée à l'église de VALRÉAS</b> animée par les enfants de l'école Saint Gabriel <b>suivie de la messe de la Nuit de Noël</b> à l'intention du défunt Georges FAVRE (2 <sup>ème</sup> anniversaire de son décès) et pour la guérison d'une paroissienne
<b>09 h 30</b>	Messe à l'église de VISAN	<b>22 h 30</b>	<b>Veillée à l'église de GRILLON</b> animée par les enfants de la catéchèse <b>suivie de la messe de la Nuit de Noël</b>
<b>10 h 45</b>	<b>Messe à l'église de RICHERENCHES</b> <b>suivie de la bénédiction de la crèche</b> à l'intention des défunts Pierre LACHICHE, Marthe et Marcel CHARRANSOL et leurs familles	<b>23 h 30</b>	<b>Veillée en provençal à l'église de VALRÉAS</b> (crèche vivante, pièces d'orgue et chants provençaux)
<b>10 h 45</b>	<b>Messe à l'église de VALRÉAS</b> à l'intention des défunts Hélène et Louis CAVALLI, Denise et Léon JEAN, Yvonne BARTHELEMY, André MALLERET (10 <sup>ème</sup> anniversaire de son décès), Louise MOURANT, des défunts des familles FAURE-GRENEZ, POINTURIER-MOUTON	<b>24 h 00</b>	<b>Messe de la Nuit de Noël</b> (en français)
<b>16 h 00</b>	<b>Concert de l'Avent et de Noël</b> <b>à l'église de VALRÉAS</b> par les quatuors vocaux "Orphée et Eurydice", sous la direction de Jean-Paul FINK (entrée libre) <b>Noëls populaires de Provence, Christmas Spiritual</b> <b>traditionnel... Avec la participation des auditeurs</b> (Il est né le divin enfant, Les anges dans nos campagnes Adeste fideles, Douce nuit...)	<b>Jeudi 25 Décembre</b>	<b>Solennité de la Nativité du Seigneur</b>
<b>Lundi 22 Décembre</b>	<b>Sainte Françoise- Xavière</b>	<b>10 h 00</b>	<b>Messe de Noël à l'église de RICHERENCHES</b>
11 h 00	Rencontre au presbytère des personnes préparant et animant la messe aux Capucins	<b>10 h 45</b>	<b>Messe de Noël à l'église de VALRÉAS</b> <b>animée par le Chœur St Joseph</b> Action de Grâces pour un évènement heureux, à l'intention des défunts Robert SOURIS, Marc MARTIN, Marcelle CHARTOIRE, Jean DUFFARD (anniversaire de sa naissance) Blanche-Yvonne DEMAY (20 <sup>ème</sup> anniversaire de son décès), Pierre CORDERA, Marcel MAGNE et leurs familles
17 h 00	Adoration à l'église de GRILLON (dans la sacristie à gauche de l'autel)	<b>Vendredi 26 Décembre</b>	<b>Saint Etienne</b>
<b>18 h 15</b>	<b>Célébration pénitentielle</b> avec les prêtres du doyenné <b>suivie de la messe à l'église de VALRÉAS</b>	09 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS
20 h 30	Groupe de prières à la chapelle de l'hôpital	18 h 00	Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN précédée du chapelet
<b>Mardi 23 Décembre</b>	<b>Saints Armand et Jean de Kenty</b>	<b>Samedi 27 Décembre</b>	<b>Saint Jean, apôtre et évangéliste</b>
<b>08 h 30</b>	<b>Messe à la chapelle de l'hôpital</b>	10 h 45	Messe aux Capucins préparée par Mado et Henri à l'intention des vivants de la famille ROSAY du défunt Francis AYMARD (10 <sup>ème</sup> anniversaire de son décès)
15 h 30	Chapelet à l'église de RICHERENCHES	<b>17 h 45</b>	<b>Messe à l'église de GRILLON</b>
18 h 00	Equipe liturgique d'Elisabeth et Maurice BARBEAULT qui prépare la messe de la Sainte Famille.	<b>19 h 00</b>	<b>Messe à l'église de VALRÉAS</b> à l'intention des défunts des familles ADAM, CHAIX, URBE et VERACRUZ et JABERT
		<b>Dimanche 28 Décembre</b>	<b>Fête de la Sainte Famille</b> <b>Jésus, Marie, Joseph</b>
		<b>09 h 30</b>	Messe à l'église de VISAN
		<b>10 h 45</b>	Messe à l'église de RICHERENCHES
		<b>10 h 45</b>	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des défunts de la famille VILLE et des défunts Adolphe et Fernande BROCHENY



*«Un enfant nous est né,  
un fils nous est donné»*

*Isaïe 9, 5*

# Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan

Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04.90.35.02.59.



N° 927 - 14.12.20

## EVENEMENTS ET INVITATIONS

**OBSÈQUES** : à GRILLON, Suzanne MAIRE née GIROUD 80 ans, Jacques FERRIER 78 ans,  
à VALRÉAS Geneviève ROUSSET née CROS 89 ans. Nous les portons dans nos prières avec leurs familles et leurs proches

**CRÈCHE** : le reportage sur celle de VALRÉAS sera diffusé vendredi 19 décembre sur TF1 au journal de 13 h 00.

**CHAUFFAGE DES LOCAUX PAROISSIAUX** : n'oubliez pas de déposer votre enveloppe dans le panier de la quête ou dans la boîte aux lettres du presbytère. **Merci beaucoup pour votre aide et votre soutien financier qui nous sont nécessaires !**

**LE PAPE ENCOURAGE À SE CONFESSER POUR NOËL** : le pape François a illuminé à distance le plus grand sapin de Noël du monde, à Gubbio, en Ombrie, dans le centre de l'Italie, à l'aide d'une tablette tactile. Il a expliqué son geste : « **En allumant la lumière de l'arbre de Noël, nous voulons que la lumière du Christ soit en nous. Un Noël sans lumière n'est pas Noël.** ». Il a souhaité « **qu'il y ait la lumière dans les âmes, dans les cœurs ; qu'il y ait le pardon envers les autres ; qu'il n'y ait pas d'hostilité, de ténèbres... qu'il y ait la lumière de Jésus, si belle** ».

« **Si vous avez quelque chose de sombre dans l'âme, demandez pardon au Seigneur. Noël est une belle occasion de laver son âme ! N'ayez pas peur, le prêtre est miséricordieux, il pardonne tout au nom de Dieu, car Dieu pardonne tout** », a exhorté le pape. Avant de bénir les participants, il a formulé le vœu « que la lumière soit dans vos cœurs, dans vos familles, dans vos villes ».

**PRÉPARATION SPIRITUELLE À NOËL** : le Sacrement de la Réconciliation sera **proposé de façon communautaire le lundi 22 décembre à l'église paroissiale de VALRÉAS à 18 h 15 avec tous les Prêtres du Doyenné.**

**CONCERT DE L'AVENT ET DE NOËL** : à l'église de VALRÉAS le dimanche 21 décembre à 16 h 00 par les quatuors vocaux "Orphée et Eurydice" sous la direction de Jean-Paul FINK (entrée libre). **Avec la participation des auditeurs**

**RÉVEILLONS NOTRE FOI** : comme les années précédentes, le 31 décembre, nous ferons un parcours à pied ou en voiture (au choix !) avec des stations dans des familles qui recevront la bénédiction. Cette année nous serons sur RICHÉRENCHES !

**Rendez-vous** à 19 h 30 devant l'église de VALRÉAS. À 23 h 45 nous vivrons un temps d'Adoration à l'église de Valréas ; à minuit bénédiction du Saint Sacrement et sonnerie des cloches puis réveillon à la salle Cardinal Maury (1 mets festif pour 4).

**CONFÉRENCE** : sur Nicolas SABOLY, célèbre noëliste comtadin, par le chanoine Daniel BREHIER, le samedi 3 janvier 2015 à 15 h 30 à l'église de VALRÉAS. Des chants traditionnels de Noël autour de la crèche clôtureront l'après-midi. Il y a 400 ans naissait Nicolas SABOLY. Auteur des plus célèbres noëls provençaux toujours chantés en période calendale, il est né à MONTEUX dans le Vaucluse le 30 janvier 1614. **Hommage à ce prêtre à la fois poète et compositeur.**

**ÉTEIGNEZ LES GUIRLANDES** : "Cher Monsieur le Tribunal, j'ai pris connaissance il y a quelques jours de votre décision d'interdire la crèche de Noël traditionnellement installée dans le hall du Conseil General de la Vendée. Quelle mouche vous a donc piqué ? Vous avez fait des études je suppose. Peut-être savez vous donc que Noël vient du latin "Natalis" qui veut dire Naissance. Alors je vais vous livrer un secret que vous voudrez bien transmettre à vos confrères qui peut-être nagent avec complaisance dans la même ignorance que vous.

La naissance dont-il est question est celle d'un certain Jésus de Nazareth né il y a un peu plus de 2000 ans. Je dis ça parce qu'étant donné que **vous n'avez pas interdit les illuminations de Noël**, je suppose que vous ignorez ce détail. Voyez-vous, Noël n'est pas l'anniversaire de la naissance du Père Noël (je suis désolé si je casse ici une croyance ancrée en vous) mais bien celle de ce Jésus. Interdire une crèche sans interdire toute manifestation publique de cette fête est aussi stupide que si vous autorisiez la fête de l'andouillette tout en interdisant la consommation d'andouillette le jour de la fête de l'andouillette. La crèche c'est ce qu'on appelle une tradition.

Et ne me faites pas croire, Monsieur le Tribunal, que le principe de la tradition vous est étranger. Sinon comment expliquer que les magistrats exercent leur métier dans un costume aussi ridicule si ce n'est parce qu'il est le fruit d'une tradition ? Vous êtes un briseur de rêves Monsieur, vous êtes un étouffeur de sens. La crèche c'est Noël et Noël c'est la crèche.

La crèche c'est aussi l'histoire d'une famille qui faute de droit opposable au logement est venue se réfugier dans une étable. C'est un signe d'espoir pour tous les sans logement. La crèche c'est aussi un roi arabe et un autre africain qui viennent visiter un juif. C'est un signe d'espérance et de paix en ces temps de choc de civilisations et de conflit au Moyen Orient. La crèche c'est aussi des éleveurs criant de joie et chantant dans une nuit de décembre. Connaissez-vous beaucoup d'agriculteurs qui rigolent en cette période de crise ?

La crèche c'est un bœuf, symbole de la condition laborieuse de l'homme. Enfin, la crèche, c'est un âne, même si une rumeur court disant que cet âne a quitté la crèche en 2013 pour rejoindre le Tribunal administratif de Nantes. **Malgré le fait que vous allez sans doute, par souci de cohérence, vous rendre à votre travail le 25 décembre, je vous prie de croire, Monsieur le Tribunal, à l'expression de mes souhaits de bon et joyeux Noël.**"

**DENIER DE L'ÉGLISE** : le Denier de l'Église est la participation de base des catholiques à la vie matérielle de l'Église. Certes, il y a d'autres moyens, les dons et les legs en particulier. Mais **le Denier demeure essentiel. Et il faut le répéter sans fioriture : il n'est pas normal qu'un catholique ne participe pas au Denier de l'Église !!!** C'est la première des solidarités à vivre !

Un don au Denier de l'Église Catholique ouvre droit à déduction d'impôt. Quel que soit le montant de votre don, il vous permettra la déduction de 66 % de sa valeur. Des enveloppes sont à votre disposition au fond des églises. Merci aux nombreux donateurs qui malgré de faibles ressources participent généreusement au Denier ! Etant parfois non imposables, ils ne bénéficient pas de la déduction fiscale.

**En ces temps difficiles, merci beaucoup pour votre générosité !**

